

Septembre 2020

CONSIGNES ADMINISTRATIVES

 à **CONSERVER** toute l'année.

Direction administrative

Le secrétariat est ouvert de 9h00 à 12h00 (fermé le mercredi) au 8 rue Championnet, 1^{er} étage bat A,
Tél : 01 46 06 19 42. La directrice ne reçoit que sur rendez-vous.

Les certificats de scolarité sont délivrés sur Ecole Directe. **Toute autre demande de document administratif, devra être faite 48 heures à l'avance par écrit** dans le carnet de liaison ou par mail. Aucune demande verbale à l'accueil ne sera traitée. Les élèves qui quittent l'école en fin d'année, recevront le jour de la sortie un exeat sur demande écrite signée des deux parents. Il est nécessaire d'être en règle avec la comptabilité.

Règlement des frais de scolarité

Le règlement des frais de scolarité s'effectue par prélèvement automatique mensuel d'octobre à mai.

Vous recevrez un relevé de frais annuel sous forme de document à télécharger sur votre compte Ecole Directe à la fin du mois de septembre. Pour toute modification financière en fin d'année, vous recevrez un réajustement de votre facturation.

Une remise de 10%, sur le montant de la contribution sera accordée pour le 2^{ème} enfant inscrit, de 30% à partir du 3^{ème} enfant inscrit dans le groupe scolaire La Madone.

Tout trimestre commencé est dû.

Tarifs pour l'année 2020 / 2021

		MATERNELLE		ELEMENTAIRE	
		mensuel*	annuel	mensuel*	annuel
Contribution des familles (1)		117,88 €	943,00 €	121,13 €	969,00 €
Restauration/forfait (2)(3)	4 repas /sem.	107,75 €	862,00 €	107,75 €	862,00 €
	3 repas /sem.	80,79 €	646,32 €	80,79 €	646,32 €
	2 repas /sem.	53,86 €	430,88 €	53,86 €	430,88 €
	1 repas /sem.	26,93 €	215,44 €	26,93 €	215,44 €
Carnet de 10 repas 85,00 €	Repas à l'unité 9 €				
Etude/Garderie du soir/forfait semaine (3)		54,00 €	432,00 €	54,00 €	432,00 €
Carnet de 10 études/garderies 85,00 €	Etude à l'unité 9 €				
Sport complémentaire ou piscine					25,00 €
Module artistique avec intervenant (pour toute classe concernée)			75,00 €(4)		95,00 €(4)
A.P.E.L. cotisation volontaire annuelle (une par famille)			26,00 €		26,00 €

*sur 8 mois

(1) sont inclus les fournitures, le matériel pédagogique, l'EPS, les activités sportives et culturelles, l'assurance scolaire globale.

L'acompte sera déduit du montant de la scolarité.

(2) possibilité de restauration 1, 2, 3, 4 repas fixes à déterminer sur la circulaire « inscription restauration », remise le jour de la rentrée en septembre. Tarif appliqué uniquement pour un forfait annuel ou trimestriel.

(3) **Aucun changement n'est possible durant le trimestre commencé.**

(4) à titre indicatif

Accueil du matin, site Championnet

A l'école élémentaire, une garderie gratuite est assurée à partir de 8h, pour les frères et sœurs des collégiens. En fonction des places, quelques élèves peuvent être accueillis sur demande écrite au tarif de 1€ par jour. La carte d'abonnement, à 10€, est à retirer à la comptabilité.

Restauration et étude/garderie du soir

- **SELF** pour les classes de CE1, CE2, CM1, CM2.
 - **Restauration servie** pour les classes de CP et classes de maternelle.
- Les élèves sont encadrés par le personnel de restauration et les surveillants habilités.

Pour l'inscription à la cantine ou à l'étude/garderie, **tout trimestre commencé, est dû.** Aucune modification ne pourra se faire en cours de trimestre.

Toute **modification pour le trimestre suivant doit être notifiée par écrit** ou par mail et adressée au secrétariat (nombre de jours de restauration, forfait étude/garderie, inscription ou résiliation...) :



- pour le 2nd trimestre → avant le **23 novembre 2020**, pour la période du 01/12/2020 au 28/02/2021
- pour le 3^{ème} trimestre → avant le **12 février 2021**, pour la période du 01/03/2021 au 02/07/2021

Passé ces dates, **aucune modification** ne pourra être prise en compte.

Seules les absences d'une semaine (4 jours consécutifs travaillés) à la cantine, pour raison médicale, seront remboursées, hors frais fixes, en fin d'année scolaire, sur demande écrite à la comptabilité et sur présentation d'un certificat médical.

Pour les repas ou études/garderies occasionnels :

Les carnets de 10 tickets sont en vente pour l'école élémentaire et maternelle à la comptabilité au rez-de-chaussée au 8 rue Championnet. Mardi, jeudi et vendredi de **8h à 12h** et le lundi de **8h à 11h**.

Veillez à acheter vos tickets à l'avance.

Le matin même, l'élève remet son ticket à l'enseignant en mentionnant :

NOM - prénom - classe - date du jour

 L'école n'acceptera pas les enfants qui se présenteront régulièrement sans ticket à la cantine ou à l'étude/garderie.

Nous vous remercions par avance de respecter ces consignes.

Mme V. Milliard
Chef d'établissement

Mme P. Chandon
Assistante de direction